



La vie des Sociétés - organisation



Mutuelles : pour que la kinésiologie intègre la médecine douce

Mieux intégrer la kinésiologie dans les offres de remboursement des mutuelles ; tel est l'objectif du SNK, Syndicat National des Kinésithérapeutes, en France. SNK souhaite en effet inciter les complémentaires santé à intégrer dans leurs bouquets "médecines douces", la prise en charge des consultations chez les kinésithérapeutes.

Pour les convaincre, le SNK mise sur la prévention, axe incontournable pour mieux maîtriser les coûts dans le domaine de la santé. "Prendre rapidement en charge des désordres émotionnels permet de minimiser les montées de stress, de plus en plus pointées du doigt comme facteurs aggravants, voire déclenchants,

de nombreuses maladies et arrêts de travail." plaide Sarah ALIMONDO, Présidente du SNK.

C'est pourquoi le SNK invite les mutuelles à innover en suivant l'intérêt grandissant de la population pour les médecines non conventionnelles : 40 % des Français ont recours aux médecines complémentaires à un moment ou un autre de leur vie.

Le SNK rappelle aux entreprises qui proposent des complémentaires santé à leurs salariés que la kinésiologie leur permettra de mieux gérer leurs états de tensions, quelle qu'en soit la source.